



EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

Edito

Souvent perçue comme lointaine, l'Union européenne est plus présente dans notre quotidien qu'on ne le croit. C'est la réalité que met en lumière ce 36ème numéro d'EuropaLoire !

Le 13 septembre, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a rappelé lors du discours annuel sur l'état de l'Union européenne, l'importance cruciale de l'Europe dans le contexte actuel en déclarant : « Nous devons toujours garder les préoccupations des citoyens au centre de toutes nos actions ». Michel LEFRANÇOIS analyse ce discours majeur qui dévoile les « principales initiatives » de l'UE pour les mois à venir.

Depuis quelques jours, les règlements sur les services numériques (DSA) et les marchés numériques (DMA) sont entrés en vigueur pour mieux encadrer l'utilisation des nouvelles technologies. Cette réglementation était attendue pour protéger notre usage en ligne et réguler la domination des géants du net.

2023 est l'Année européenne des Compétences. Nous mettons en lumière la politique agricole commune (PAC) qui joue un rôle capital dans notre département de la Loire en soutenant les exploitations agricoles via le FEAGA et le FEADER. EuropaLoire explore les opportunités offertes par la nouvelle réforme et fait un focus sur le réseau d'échanges European Dairy Farmers France. Aussi, Colette MODION recommande-t-elle un ouvrage intéressant sur les dynamiques agricoles en Europe.

Dans l'actualité, l'île de Lampedusa, porte d'entrée de l'Europe pour de nombreux migrants, est confrontée à des défis humanitaires sans précédent. Daniel IMBERT-MAGAND analyse cette situation à travers notamment les dix mesures du plan d'urgence présenté par Ursula Von der Leyen tout en rappelant l'importance de l'adoption du Pacte sur la migration et l'asile.

L'Université d'Été du MEF se tiendra du 6 au 8 octobre à Strasbourg, offrant un regard sur les enjeux de l'Europe. Octobre marque également le mois des Erasmus Day, sur six jours, qui visent à célébrer la citoyenneté européenne.

Enfin, nous présenterons le dispositif L.O.I.R.E. Découvrez comment notre Département soutient l'insertion des personnes en difficulté via le Fonds Social Européen Plus (FSE+).

Nous vous souhaitons une lecture enrichissante !

Pierre MANDON



L'édito	1
Erasmus days	1
La politique agricole commune	1-2
European dairy farmers	3
La ferme des délices foreziens	3
Université du Mouvement européen	3
Discours sur l'état de l'Union	4
Digital services act	5
Crise à Lampedusa	6
L'Europe près de chez vous	7
Suggestion de lecture	7

La Politique Agricole Commune (PAC) : Entre défis et controverses

Une des premières politiques de l'Union

Dotée d'un budget annuel de plus de 50 milliards d'euros, la PAC a été créée en 1962 par les six pays fondateurs de l'Union. Produire était devenue la première préoccupation afin de nourrir les populations à un prix abordable et d'assurer des revenus satisfaisants aux agriculteurs.

Les cinq objectifs de la PAC ont été définis dans le traité de Rome, signé en 1957 :

- **accroître la productivité** de l'agriculture (il s'agissait d'encourager les agriculteurs à produire ces denrées en

La Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union européenne est au cœur des débats depuis des décennies. Conçue à l'origine pour garantir la sécurité alimentaire et soutenir les agriculteurs, la PAC est devenue un sujet de controverse en raison de ses effets environnementaux, de son coût élevé et de ses inégalités persistantes.

accompagnant leur modernisation) ;

- **assurer un niveau de vie équitable** à la population agricole ;

- **stabiliser les marchés** ;

- **garantir la sécurité des approvisionnements** ;

- **assurer des prix raisonnables** aux consommateurs.

La PAC est financée par deux fonds qui font partie du budget de l'UE : le fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Mises en vigueur en 1992, les aides directes constituent aujourd'hui la principale composante du soutien apporté à l'agriculture. En parallèle, la PAC intègre des mesures de marché destinées à faire face à des contextes économiques

Erasmus Days

Les #ErasmusDays sont des journées destinées à célébrer la mobilité internationale et la citoyenneté européenne.

Les participants ont la possibilité d'organiser l'événement de leur choix. Les seuls mots d'ordre sont la créativité et la diversité.

Pour leur 7ème édition, les #ErasmusDays auront lieu sur six jours, **du 9 au 14 octobre 2023**, et feront intervenir les nouveaux Ambassadeurs Erasmus+, dont le réseau est lancé à cette occasion.

Pour plus d'informations : <https://www.erasmusdays.eu/>



La Politique Agricole Commune

difficiles, comme la diminution de la demande suite à une alerte sanitaire ou la chute des prix.

Une politique controversée

Si la PAC a initialement servi à mieux structurer et développer le marché, elle a progressivement permis de soutenir les producteurs, avec une exigence environnementale de plus en plus intégrée aux normes de production. Cependant, au fil des ans, elle a été critiquée pour ses répercussions environnementales. La PAC a été accusée de favoriser l'agriculture intensive, entraînant la perte de biodiversité, la pollution de l'eau et la dégradation des sols. Les aides directes ont souvent bénéficié aux grandes exploitations, ce qui a amplifié les inégalités et n'a pas toujours soutenu les pratiques agricoles durables. Face à ces critiques, l'UE a entrepris des réformes de la PAC pour la période 2023-2027, avec une allocation budgétaire de 387 milliards d'euros. Les nouvelles mesures visent à renforcer les exigences environnementales, à réduire les subventions pour les grandes exploitations et à promouvoir des pratiques agricoles plus durables. Par exemple, la part des paiements liés aux pratiques écologiques passera de 35% à 55% du budget total.

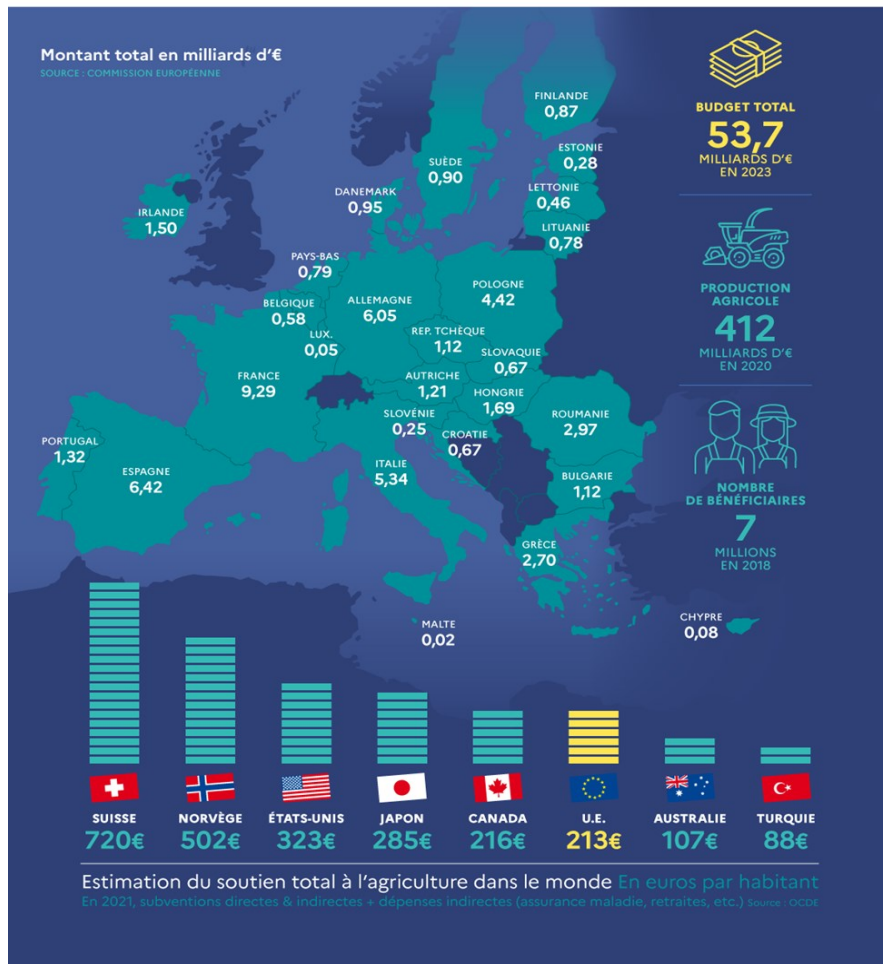
Vers une renationalisation de la PAC?

Les plans stratégiques nationaux (PSN) sont l'autre grande nouveauté (avec les écorégimes) de la réforme de la PAC entrée en vigueur le 1er janvier 2023. Chaque Etat a ainsi transmis avant la fin de l'année 2022 son plan permettant de planifier la stratégie nationale pour cinq ans. Le ministère français de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a dévoilé une stratégie qui veille à :

- Favoriser une agriculture intelligente et résiliente assurant la sécurité alimentaire ;
- Soutenir les actions favorables à l'environnement et au climat qui contribuent aux objectifs environnementaux et climatiques de l'Union européenne ;
- Renforcer le tissu socio-économique des zones rurales.



La politique agricole commune 2023-2027 : montant annuel par pays



Les PSN constituent ainsi une nouvelle étape vers la décentralisation de la PAC, laissant une marge de manœuvre encore supplémentaire aux États membres. Certains membres du Parlement européen expriment leur mécontentement face à ce changement de méthode. L'eurodéputée française Anne SANDER (PPE) a mis en garde, dès octobre 2020, qu'avec ce système « nous irons vers 27 politiques agricoles européennes divergentes et nous ne pourrions garantir une égalité de traitement entre les agriculteurs européens opérant au sein du marché unique ».

Chronologie de la réforme

Initialement proposée en 2018, la mise en œuvre de la nouvelle PAC,

prévue en janvier 2021, a été repoussée de deux ans en raison de négociations laborieuses. Le 25 juin 2021, le Parlement et le Conseil de l'UE sont parvenus à un compromis. Parmi les principaux points de désaccord figuraient les écorégimes, dispositifs venant récompenser par une aide financière les agriculteurs aux pratiques vertueuses. Les eurodéputés souhaitaient qu'ils représentent 30 % des paiements directs, tandis que les États membres étaient enclins à accepter un seuil maximal de 25 %. C'est finalement ce dernier qui a été retenu, avec une mise en œuvre progressive prévue pour 2024 et une pleine obligation pour 2025.

Pierre MANDON



Zoom sur European Dairy Farmers



European Dairy Farmers France est un réseau d'échanges de connaissances et d'expériences entre éleveurs et acteurs de la filière laitière.

Créé en 1990 le club compte désormais environ 460 membres dont 70 à 80% sont des producteurs laitiers issus de 23 pays européens. Des conseillers scientifiques et professionnels de la filière laitière participent également au réseau et animent les groupes d'éleveurs dans les branches nationales.

Ce réseau s'appuie sur un rapport unique de comparaison des coûts de

production auquel 278 exploitations, représentant 16 pays, ont participé en 2021. Les éleveurs adhèrent principalement pour préparer l'avenir sur leurs exploitations en découvrant de nombreuses stratégies possibles dans un esprit d'ouverture, pour partager des expériences lors de rencontres régionales, nationales et internationales et pour comparer leur coût de production.

Le réseau en France est organisé en association loi 1901. En 2022, l'association comptait 56 exploitations adhérentes à travers toute la France, dont une douzaine sont en agriculture biologique ou sous AOP ou en agriculture biologique.

Bien que parfois contestée, la P.A.C. constitue un véritable levier pour accompagner les efforts de modernisation, de reconversion et/ ou de diversification de la production des exploitants agricoles.

Dans la Loire, département rural, chaque année des projets bénéficient du soutien de l'U.E. pour des investissements plus ou moins importants en bâtiments ou matériel, mais aussi pour évoluer vers l'agriculture biologique et pour inviter les Ligériens à se rendre davantage dans les fermes avec une offre de vente directe, de restauration ou d'hébergement, voire d'animation.

La ferme des délices foréziens, Saint-Cyr-Les-Vignes

Depuis cinq générations, la ferme des délices poursuit son évolution, de l'élevage de vaches à la fabrication de crèmes glacées démarrée il y a trente ans, à l'animation, notamment le labyrinthe de maïs, le laser game, les visites ludiques, les ateliers pédagogiques... La famille Giraud a aussi innové avec la construction d'un méthaniseur cogénération qui produit du gaz, transformé en électricité revendue à E.D.F. pour chauffer le bâtiment. Malheureusement détruit par un incendie il y a quelques mois,

ce bâtiment fait l'objet d'un projet de reconstruction.

L'ambition de la famille Giraud et de Lionel Vial trouve écho localement et au-delà, et l'exploitation qui emploie une quinzaine de salariés, bénéficie de ce fait de soutiens financiers, dont celui de l'Europe.

Après la stabulation dont la première tranche est sortie de terre en 2010, le méthaniseur en 2015, c'est le bâtiment accueillant la fabrication des glaces qui a reçu en 2023 le soutien de l'Union européenne. Il s'agissait de

l'agrandir, notamment pour le stockage, d'en rationaliser le fonctionnement en modifiant l'organisation des espaces et en créant une chambre froide de 70 m². Un investissement de 400 000 euros, qui au titre du FEADER et plus spécifiquement de l'Aide au secteur agro-alimentaire pour la modernisation et le développement de leur site de production, a reçu une subvention d'un montant de 95 000 euros.

www.lafermedesdelicesforeziens.com

L'Université d'automne du Mouvement Européen France

Cette année, Le Mouvement Européen-France organise son Université d'Automne à Strasbourg du 5 au 8 octobre 2023.

A moins d'un an des prochaines élections européennes, cette nouvelle édition de notre rencontre annuelle sera l'occasion de rassembler tous les acteurs de la société civile européenne pour préparer ensemble le grand rendez-vous démocratique de l'année 2024.

Un programme riche en tables-rondes, ateliers et formations en plein cœur de la capitale européenne



pour nous permettre d'échanger entre intervenants politiques (ministres, députés...), experts et représentants de la société civile sur les grands sujets qui rythmeront la campagne des prochaines élections européennes fixées le 9 juin 2024.

Les participants pourront également suivre des formations dédiées à la préparation des élections européennes et partager aussi des moments typiquement alsaciens de rencontres conviviales...

Ces journées au programme très dense se termineront par l'Assemblée générale du Mouvement Européen.

Suivez les moments forts de ces journées sur nos réseaux sociaux !

Bien entendu, nous vous proposerons dans EuropaLoire un compte-rendu de cette université d'automne.

Septembre, le discours sur l'état de l'Union

A l'instar du rituel américain au mois de janvier, un discours sur l'état de l'Union est, depuis 2010, prononcé chaque année au mois de septembre par le président de la Commission européenne, afin de présenter au Parlement un bilan annuel de l'action de l'exécutif européen ainsi que les grandes lignes des propositions de la Commission pour l'année à venir.

C'est donc le 13 septembre dernier qu'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne a prononcé son [4ème discours sur l'état de l'Union](#). Avec l'échéance des élections législatives européennes en juin 2024, ce discours était le dernier de son 1er mandat de 5 ans renouvelable.

En introduisant l'intervention de Mme von der Leyen, la Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, a déclaré : « L'Union européenne est aujourd'hui plus forte et plus unie que jamais. Le monde change et l'Europe doit également s'adapter et évoluer avec lui. Nous devons continuer à nous efforcer de faire de notre Europe un lieu d'égalité des chances, d'accès et de prospérité, où chacun peut réaliser son potentiel. Nous devons continuer à réformer. Nous devons toujours garder les préoccupations des citoyens au centre de toutes nos actions ».

Au cours de son intervention, Mme von der Leyen a mis en évidence la transformation substantielle qu'avait subie l'UE depuis qu'elle a présenté son programme pour la première fois en 2019, en précisant en particulier: « Nous avons mis en œuvre plus de 90 % des orientations politiques que j'ai présentées à l'époque ».

Au chapitre des « [promesses tenues](#) », 3 grands sujets apparaissent: en premier, la sécurité de l'Europe, s'agissant en priorité de l'aide à l'Ukraine, des sanctions contre la Russie et des investissements sur La Défense. Le second grand sujet concerne la prospérité qui se décline en indépendance énergétique, élaboration du pacte vert, soutien à la filière semi-conducteurs, réglementation numérique, et autres programmes européens et mondiaux (NextGenerationEU, Global Gateway). Le troisième grand sujet est le bien-être social avec en particulier le renforcement de la résilience de la société européenne, la protection des citoyens, le renforcement de l'état de droit, la lutte contre la corruption, et l'ambitieux chantier de construction d'une Union de l'égalité.

Pour ce qui est des propositions pour l'année à venir, les 6 pavés ci-dessous reproduisent l'essentiel du contenu d'un feuillet intitulé « [Principales initiatives](#) » publié le 13 septembre par la Commission européenne à l'issue du discours de Mme Von der Leyen.

PACTE VERT POUR L'EUROPE

- dialogues sur la transition propre pour chaque écosystème industriel, y compris l'agriculture

- train de mesures européennes afin d'aider l'industrie éolienne à faire face à ses difficultés

- enquête anti subventions sur les véhicules électriques en provenance de Chine

- dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture dans l'UE

ÉCONOMIE, SOCIAL ET COMPÉTITIVITÉ

- nouveau sommet des partenaires sociaux pour traiter en particulier les pénuries de compétences et de main-d'œuvre

- désigner un représentant de l'UE pour les PME

- réduire les obligations de déclaration au niveau européen de 25 %, pour faciliter l'activité des entreprises

- établir un rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne

NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- ouvrir nos ordinateurs à haute performance aux jeunes entreprises d'IA

- soutenir la création d'un panel mondial réunissant des scientifiques, des entreprises technologiques et des experts, afin de recenser les possibilités et les risques liés à l'Intelligence Artificielle

- travailler sur des normes mondiales minimales pour une utilisation sûre et éthique de l'IA

UKRAINE

- proposer d'étendre la protection temporaire accordée aux Ukrainiens dans l'UE

- mettre en œuvre la proposition relative à une facilité pour l'Ukraine, d'un montant de 50 milliards d'euros,

pour soutenir les investissements et les réformes au cours des 4 prochaines années

ÉLARGISSEMENT

- ouvrir les rapports de l'UE sur l'état de droit aux pays en voie d'adhésion

- déterminer comment chaque domaine politique de l'UE doit être adapté en vue d'un élargissement de l'Union

- présenter des idées au débat des dirigeants qui se tiendra sous la présidence belge du Conseil de l'UE

EUROPE DANS LE MONDE, MIGRATION ET SÉCURITÉ

- proposer une nouvelle approche stratégique pour l'Afrique, en vue de développer un partenariat mutuellement bénéfique

- organiser une conférence internationale sur la lutte contre le trafic de migrants

Immédiatement après le discours d'une heure et trois minutes de Mme von der Leyen a eu lieu une session dédiée aux réactions des représentants des différents groupes politiques. Ces réactions ont confirmé en particulier que, si la politique climatique et environnementale de l'UE est l'une des plus avancées au monde (Le Monde - 15/09), celle-ci fait l'objet, suivant la tendance politique, soit d'interrogations sur son opportunité considérant le contexte économique et géopolitique, soit de frustrations sur l'efficacité de son déploiement.

La conclusion du discours de Mme von der Leyen, qui figure en tête du feuillet « [Principales initiatives](#) », mérite d'être transcrite: « Le moment est venu de montrer à la jeune génération que nous sommes capables de construire un continent où vous pouvez être qui vous êtes, aimer qui vous voulez et vous fixer autant d'objectifs que vous le souhaitez. Un continent réconcilié avec la nature et ouvrant la voie aux nouvelles technologies. Un continent uni dans la liberté et dans la paix. Le moment est venu pour l'Europe de répondre une fois encore à l'appel de l'histoire ».

Michel LEFRANCOIS



L'UE prend les rênes de la régulation numérique

Le 25 août 2023 marque l'entrée en vigueur du Digital Services Act (DSA), une régulation majeure qui contraint les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, X (ex-Twitter), TikTok, ainsi que les plateformes de commerce en ligne comme Amazon. Cette réglementation européenne impose des obligations strictes en matière de modération des contenus aux géants du secteur numérique. Ces derniers seront désormais étroitement surveillés par les autorités de Bruxelles et encourrent des sanctions sévères en cas de non-respect des règles.

Sous le slogan « ce qui est illégal hors ligne doit également être illégal en ligne », le nouveau règlement tend à harmoniser les législations nationales déjà en place dans les Etats membres dans ce domaine.

L'objectif du DSA est de réduire les risques pour la société en imposant aux grandes plateformes numériques des obligations de moyens et de transparence. Ces dernières incluent la réalisation d'évaluations régulières des risques et la mise en place de mesures pour lutter contre les contenus illégaux, haineux, les atteintes aux processus électoraux, ainsi que les risques pour la liberté d'expression, les mineurs et leur santé mentale. Le DSA couvre également des domaines sensibles tels que la publicité ciblée et la lutte contre les manipulations en ligne. La Commission européenne dispose du pouvoir



d'infliger des amendes allant jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires des plateformes, voire d'interdire leur activité au sein de l'Union.

Bien que des obligations minimales s'appliqueront à tous les services en ligne, les exigences les plus strictes s'adressent aux plateformes comptant plus de 45 millions d'utilisateurs dans l'Union européenne. Au printemps 2023, une liste de 19 services, comprenant 17 « très grandes plateformes » et 2 « très grands moteurs de recherche », soumis au DSA dès son entrée en vigueur, a été officialisée par le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton. Cette liste inclut les principaux réseaux sociaux, les sites de commerce en ligne, ainsi que Google Maps, l'App Store et Wikipédia même si d'autres plateformes devront également s'y conformer. La mise en œuvre du DSA sera supervisée par 150 experts disposant d'un budget d'environ 30 millions d'euros, financé par une redevance payée par les plateformes.

Cette régulation marque un pas important de l'Europe vers la reprise



Cap sur l'intelligence artificielle

En parallèle de l'encadrement du numérique, l'Union européenne s'est lancée dans l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir un environnement favorable au développement et à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Pour le Parlement européen qui s'est prononcé le 14 juin 2023 sur cette question, la priorité est de veiller à ce que les systèmes d'IA soient sûrs, transparents et respectueux de la vie privée des européens. L'enjeu résidera dans le fait de conserver un contrôle humain, et non automatisé, dans le développement d'une nouvelle technologie qui peut vite nous dépasser.

en main de la régulation du numérique, face aux entreprises privées qui, jusqu'à présent, modéraient les contenus de manière opaque et suivaient leurs propres règles, indépendamment de la législation en vigueur. Pour autant, l'application du DSA a suscité des inquiétudes quant à l'équilibre de cette régulation. Certains estiment que cela pourrait porter atteinte à la liberté d'expression, mais les défenseurs du DSA affirment que ce règlement protégera les droits des utilisateurs. Les plateformes numériques concernées commencent à mettre à jour leurs politiques et leurs algorithmes pour se conformer au DSA, ce qui reflète l'importance croissante de cette réglementation dans le paysage numérique.

23 ans après la directive e-commerce, qui faisait jusqu'alors date, on ne peut que se réjouir de constater que le texte entré en vigueur fin août porte une ambition forte pour mettre fin à l'irresponsabilité des plateformes en ligne afin qu'internet ne soit pas un espace sans droit ni loi.

Pierre MANDON



LAMPEDUSA

Un gros caillou dans la chaussure...



Avec une superficie de 20 km² et une population d'un peu plus de 6.000 habitants, la petite île de Lampedusa fait régulièrement la une de l'actualité car elle constitue un point d'entrée pour des populations prêtes à tout pour fuir leur pays.

On pressent aussi que ces questions migratoires, symbolisées par Lampedusa, seront l'un des enjeux majeurs des prochaines élections européennes tant elles mettent en scène des fractures de plus en plus profondes entre les partisans d'un repli national et sécuritaire et ceux qui considèrent que de tels flux migratoires ne peuvent être régulés qu'au niveau international, dans le respect de nos traditions d'accueil, et en prenant en compte les perspectives démographiques de l'Europe. Une telle présentation duale est évidemment caricaturale mais elle tend pourtant à s'imposer dans le débat public.

Madame Giorgia Meloni, présidente du Conseil italien (première ministre) issue de l'extrême droite, avait promis d'être intraitable avec l'immigration irrégulière lors des élections législatives de son pays en septembre 2022. Un an plus tard, force est de constater qu'elle est dans la même situation d'échec que ses prédécesseurs devant l'arrivée de sept à onze mille personnes à Lampedusa cette mi-septembre.

Et, au risque de surprendre ceux qui ont raté quelques épisodes, voilà que Madame Meloni appelle l'Europe à l'aide !

C'est dans ces conditions que la présidente de la Commission, Madame Von der Leyen, s'est rendue à Lampedusa le 17 septembre 2023 et a proposé un plan d'urgence européen comportant 10 mesures :

. **Soutien apporté à l'Italie pour enregistrer les arrivées, relever les empreintes digitales et orienter vers les autorités compétentes.** Au-delà des préoccupations de police, il y a la volonté de faire un tri aussi rapide que possible entre les migrants qui peuvent relever du droit d'asile et les autres à qui est refusé un avenir sur notre continent.

. **Soutenir le transfert des personnes depuis Lampedusa vers d'autres Etats membres volontaires** en accordant une attention particulière aux femmes et aux mineurs non accompagnés. A noter que le ministre de l'Intérieur, M. Darmanin, mais il n'est pas le seul, s'est opposé à une telle éventualité pour ce qui concerne la France, du moins en dehors des véritables réfugiés relevant du droit d'asile.

. **Intensifier les retours** vers les pays d'origine des migrants.

. **Renforcer la prévention** pour éviter les départs des pays d'origine ou de transit.

. **Renforcer la surveillance des frontières.**

. **Lutter contre l'utilisation d'embarcations inadaptées** à la navigation (par exemple en les rendant inutilisables).

. **Renforcer les procédures accélérées de traitement des dossiers.**

. **Augmenter les campagnes de sensibilisation pour décourager les traversées.**

. **Intensifier la coopération** avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) et l'Organisation Internationale sur les Migrations (OIM)

. **Mettre en œuvre le Protocole d'accord entre l'Union Européenne et la Tunisie.** Ce protocole, controversé, prévoit d'accroître les relations bilatérales et d'aider financièrement la Tunisie, notamment pour qu'elle s'implique davantage dans la prévention des migrations.



Mmes Meloni et Von der Leyen

Ces mesures - si elles sont mises en œuvre - ne régleront pas toutes les difficultés soulevées par la pression migratoire venue du sud mais elles seraient une première réponse et elles rendraient plus concret le soutien de l'Union à l'Italie qui fait partie des pays « en première ligne ».

Au-delà, il serait aussi utile que l'Europe avance enfin dans l'adoption du Pacte sur la migration et l'asile présenté il y a plus de 3 ans qui n'est toujours pas en vigueur. Il prévoit de nombreuses mesures. Parmi les plus emblématiques, figure la mise en place d'un filtrage des demandes d'asile, avant que l'étranger ne pénètre sur le territoire européen. Est également prévu un mécanisme en cas de forte vague migratoire qui impose à chaque Etat de se montrer solidaire tout en leur laissant le choix quant à la manière d'exprimer cette solidarité (accueillir des migrants, se charger du rapatriement de certains d'entre eux, aider financièrement les Etats sous pression).

Ce Pacte n'est pas non plus la réponse idéale que certains pourraient souhaiter mais une contribution qui permettrait sans doute d'avancer vers une politique d'immigration coordonnée.

En ce domaine comme dans d'autres, l'Europe n'est pas un problème mais une partie de la solution si elle accepte de sortir de sa torpeur et parvient à dépasser les égoïsmes nationaux. Mais construire des solutions est assurément plus difficile que d'agiter des peurs en réveillant les vieux démons nationalistes...



Daniel IMBERT-MAGAND

Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.



Pour nous contacter :

loire@mouvement-europeen.eu



Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon, Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Adhérez au
Mouvement européen :
<https://mouvement-europeen.eu/>

L'Europe près de chez vous

L.O.I.R.E. : un dispositif départemental soutenu par le Fonds social européen

Le dispositif « Loire objectif insertion et retour à l'emploi » (L.O.I.R.E) a pour finalité de renforcer les moyens de l'inclusion et de lutte contre l'exclusion des populations fragilisées. Il vise à coordonner les professionnels du secteur pour faciliter le retour à l'emploi et l'insertion des personnes les plus éloignées du travail.

L'Union Européenne soutient des actions dans le domaine de l'inclusion, de la jeunesse, de l'emploi et des compétences avec le Fonds Social Européen (FSE). Doté d'un budget de près de 99,3 milliards d'euros pour la période 2021-2027, le FSE+ apporte une contribution majeure aux politiques de l'UE en matière d'inclusion socio-professionnelle.

Dans le cadre du dispositif L.O.I.R.E., le FSE cofinance les actions d'accompagnement renforcé et individualisé (vers l'emploi et dans l'emploi) des personnes en difficultés d'insertion. Pour la période 2022-2024, le Département a sollicité à hauteur de 40% le soutien du FSE+ 2021-2027 au titre de son objectif « Favoriser l'inclusion active ». L'objectif est de cofinancer les dépenses relatives aux postes des référents de parcours et des conseillers emploi insertion, salariés du Département, ainsi que diverses animations en lien avec les acteurs du service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, FRANCAS, FACE Loire, UDAF, etc.).

Loire
LE DÉPARTEMENT



Cofinancé par
l'Union européenne

Le Saviez vous ? Le réseau des ambassadeurs

Constitué de 52 personnes parties en mobilité Erasmus+ et animées par l'envie de partager cette expérience, les ambassadeurs s'engagent à se rendre disponibles sur une période de 12 mois pour témoigner de leur expérience, participer à des événements et des rencontres. <https://agence.erasmusplus.fr/ambassadeurs-erasmus/>

Idées lecture



Le tour d'Europe des dynamiques agricoles, par Alain Bonjean et Christophe Dequidt. Préface de Michel Barnier. Editions France agricole, 2021.

Christoph Dequidt, journaliste, directeur de groupes agricoles et alimentaires, formateur, auteur d'une trilogie commencée en 2016 (Le tour de France des jeunes talents de l'agriculture, Le tour du monde des moissons) et Alain Bonjean, généticien des plantes, ethnobotaniste, professionnel du monde agricole signent ici un panorama de l'agriculture européenne et dessinent sept scénarios pour son avenir.

Les auteurs, qui ont sillonné les 27 Etats membres pendant trois ans, à la rencontre des hommes et des femmes du monde agricole, présentent les

défis économiques, sociaux et environnementaux qui attendent cette politique de l'Union européenne.

Il s'agit à la fois de prendre en compte la diversité des réalités locales, qui ne rendent pas facile la mise en œuvre de la Politique agricole commune, et d'aller ensemble vers une agriculture résiliente, génératrice de lien social et productrice d'une alimentation saine et durable pour tous. L'Europe doit également s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique, en terme de mesures mais aussi de pédagogie, notamment en mettant en avant les métiers agricoles et leurs bonnes pratiques, invitant les jeunes générations à investir ce secteur économique. Reconnue comme la meilleure élève, au niveau mondial, dans la réduction des produits phytosanitaires et antibiotiques vétérinaires, et pour

les surfaces labellisées biologiques, l'Union européenne a un rôle à jouer au-delà de ses frontières.

Pour ce faire, les auteurs, dans ce livre résolument porteur d'espoir, présentent sept scénarios, parfois antagonistes et radicaux, de la décroissance à l'avènement d'une politique végétarienne, en passant par les transformations opérées par les nouvelles technologies, la recherche, l'innovation voire la sélection variétale..., pour l'avenir d'une Europe verte et respectueuse de l'histoire de ses Etats membres.

Illustrés par des exemples concrets et des retours d'expérience glanés au fil des 150 entretiens réalisés, les propos des auteurs contribuent ainsi à alimenter la réflexion pour la politique agricole européenne d'aujourd'hui et surtout de demain.

Colette MODION

